



INFORMATEUR JUDICIAIRE

## À LA UNE

LES 5 MESURES DE LA RÉGION  
FACE AU COVID-19

## ACTUALITÉS

COMMUNICATION DE CRISE :  
ATTENTION AUX  
RÉSEAUX SOCIAUX

Bruno  
**DENIS**

AVOCAT ET BÂTONNIER  
DE SAINT-NAZAIRE

“ NOUS N’AVONS JAMAIS  
ÉTÉ  
AUSSI SOUDES ”

# ”NOUS N'AVONS JAMAIS ÉTÉ AUSSI SOUDÉS”

AVOCAT ASSOCIÉ AU SEIN DU CABINET CADORET-TOUSSAINT DENIS. BRUNO DENIS A ENTAMÉ, AU 1<sup>er</sup> JANVIER DERNIER, SA **DEUXIÈME MANDATURE** COMME **BÂTONNIER DE SAINT-NAZAIRE**. À L'AUBE DE SA 35<sup>e</sup> ANNÉE D'« AVOCATURE », IL RÉALISE POUR IJ UNE **PHOTOGRAPHIE DE LA PROFESSION**.

Propos recueillis par Nelly **LAMBERT**

## Vous effectuez votre deuxième bâtonnat : pourquoi ce choix ?

Je constate avec une certaine tristesse qu'un certain nombre de bâtonniers en fonction en sont comme moi à leur deuxième, voire troisième mandat, ce qui n'est pas réjouissant. Il y a 119 avocats aujourd'hui à Saint-Nazaire et, lors de l'élection du bâtonnier élu en 2019, il n'y avait aucun candidat. C'était une élection à l'Africaine.

## Comment expliquer cette crise des vocations ?

Elle ne concerne pas que le bâtonnat : à Saint-Nazaire cette année, il a fallu trois tours pour arriver à un Conseil de l'Ordre complet. C'était la première fois que ça arrivait.

Je constate une évolution des mentalités chez mes jeunes confrères. Je les vois toujours aussi investis dans le métier, mais ils n'ont plus le même objectif de vie. Les horaires de

travail ne sont plus les mêmes que ceux que l'on faisait il y a quinze ou vingt ans. Travailler le samedi et le dimanche, ça m'arrive régulièrement, mais désormais nombreux sont ceux qui ne l'envisagent pas. Et ils ont moins envie de s'investir pour le collectif.

J'avais pressenti cette évolution lors de mon premier bâtonnat, il y a dix ans. J'avais alors fait voter une indemnisation financière pour le bâtonnier. Nous étions d'ailleurs le dernier barreau où elle n'était pas prévue. Elle ne permet pas de payer un collaborateur de première année à temps plein, mais elle permet que les autres associés ne soient pas perturbés dans leur travail.

## La féminisation de la profession joue-t-elle un rôle ?

Il y a une incidence. Saint-Nazaire est le barreau le plus féminisé de la conférence régionale des bâtonniers de l'Ouest, qui réunit treize barreaux. On compte ainsi 73% de





Bruno  
**DENIS**  
AVOCAT ET BÂTONNIER  
DE SAINT-NAZAIRE

”Je constate une évolution des mentalités chez mes jeunes confrères. Je les vois toujours aussi investis dans le métier, mais ils n'ont plus le même objectif de vie”

Bruno DENIS

femmes et beaucoup de jeunes femmes qui pensent, et c'est parfaitement normal, à avoir une vie de famille.

C'est structurel, mais en même temps, plus le barreau grossit et plus on a la possibilité d'avoir des personnes qui finissent par s'investir. Le risque pour les petits barreaux comme le nôtre, c'est que, faute de candidats, se pose la question du maintien de l'Ordre... Ou alors il faudra le départementaliser. Certains barreaux ont commencé à mettre en place un bâtonnier et un vice-bâtonnier pour se répartir la fonction. La difficulté pour Saint-Nazaire, c'est qu'en 2019, on a déjà eu un déficit de candidats pour être bâtonnier, alors aller chercher un vice-bâtonnier... À Nantes, en revanche, ce serait tout à fait réaliste car le bâtonnat constitue une activité à temps plein.

#### Diriez-vous qu'il y a aujourd'hui moins d'esprit de corps chez les avocats ?

Non et la mobilisation contre la réforme des retraites montre qu'au contraire nous n'avons jamais été aussi soudés au niveau national, alors que traditionnellement, on différencie deux catégories d'avocats : ceux de Paris et ceux du reste de la France. Les métiers ne sont pas totalement similaires. La réforme de l'aide juridictionnelle, par exemple, ne concerne pas beaucoup nos confrères parisiens, alors que parmi les 35 000 autres avocats exerçant en province, beaucoup vivent avec.

« Faute de candidats, se pose la question du maintien de l'Ordre à Saint-Nazaire. »



### Quels sont vos objectifs pour ce nouveau bâtonnat ?

Il faut donner une priorité à la poursuite de l'effort de formation à une époque où les réformes qui se succèdent ont principalement pour objectif d'encombrer de moins en moins les juridictions. On entraîne les avocats à la nécessité de se former, notamment à la conciliation, la médiation, des sujets sur lesquels on ne l'était pas. Les jeunes le sont désormais, mais cela demande de la pratique.

Je constate aussi qu'il y a des niches sur lesquelles les avocats ne vont pas, notamment l'immobilier. Ils disent qu'ils ne veulent pas investir si c'est pour n'avoir qu'un seul dossier dans l'année. Pourtant, il y a là des possibilités de développement d'activité et les jeunes doivent s'en saisir. Par exemple, si vous vous occupez des divorces, vous pouvez aussi faire les compromis de vente.

### Quelle autre tendance constatez-vous ?

Il y a quinze ou vingt ans, j'aurais dit que la tendance naturelle allait vers des cabinets structurés, avec des avocats qui se regroupent. Aujourd'hui, ce qui m'inquiète, c'est qu'on assiste au contraire à un certain éclatement des cabinets, pour des questions d'âge ou de désaccord, avec pour conséquence d'avoir de plus en plus de confrères qui se retrouvent isolés.

Nous allons, par ailleurs, de plus en plus vers une spécialisation. Pour autant, je suis toujours un peu effrayé quand je vois des confrères qui se disent spécialisés en 6, 7, voire 8 matières. On ne peut pas être bon partout ! Nous, par exemple, nous nous obligeons à travailler avec d'autres avocats quand nous atteignons notre limite de compétences. Je fais partie d'EuroLaw, un groupement européen d'intérêt économique d'avocats qui interviennent aussi bien en France qu'à l'international. La mondialisation touche toutes les activités et notamment celle du droit... Nous sommes compétents pour traiter de dossiers français au regard de la loi française. Mais nous avons régulièrement besoin de répondre à des demandes d'entreprises françaises qui peuvent avoir un litige avec une société étrangère. C'est intéressant pour un bureau de province, sinon mes clients pourraient avoir envie d'aller prendre un avocat à Paris. De cette façon, le dossier reste dans le cabinet. La devise de notre cabinet est le « full service ». On est ainsi membre d'Alta-Juris International dont la vocation est de créer un réseau d'avocats en France et à l'étranger certifiés Iso 9001. On s'engage ainsi à donner à notre clientèle un « full service » par région.

### Outre votre métier d'avocat et votre mission de bâtonnier, vous avez d'autres mandats. Lesquels ?

Je suis administrateur du palais des congrès Atlantia et élu de la ville de La Baule depuis 2008. Je dirais que c'est dans mes gênes : mon père était lui-même adjoint aux Finances, à Rennes. Dès la fac, j'avais créé un syndicat étudiant qui avait fini par supplanter les autres. Et j'étais devenu, par ce fait, administrateur de la faculté de droit de Rennes en étant simplement étudiant ! C'est cette expérience qui m'a donné le goût de rencontrer des personnes, d'échanger, de réfléchir et de décider. Sans nous, rien ne pouvait se faire alors que jusque-là, mon investissement se limitait à une association non officielle : Les Glandeurs du fond de l'amphi, qui avait pour but de gérer la détente des étudiants... C'est à cette époque qu'est d'ailleurs née la devise qui est toujours la mienne aujourd'hui : être sérieux sans se prendre au sérieux.

” On assiste à un certain éclatement des cabinets (...) avec pour conséquence d'avoir de plus en plus de confrères qui se retrouvent isolés. ”

Bruno DENIS